

*Prémian*



# *Bulletin municipal*



*Décembre 2023*

## *Le mot du Maire*

*Chères Prémianaises, chers Prémianais,*

Au premier janvier 2024, l'accès au service des ordures ménagères va être bouleversé. Vous avez pu récupérer vos badges en mairie. Les nouvelles colonnes seront installées au cours du mois de décembre. Depuis la mise en place de l'élargissement des consignes de tri, vous avez pu constater la forte diminution de la quantité d'ordures produites. Les seuls ménages qui auront un surcoût seront ceux qui dépasseront le quota de 26 sacs. Les bio déchets ne peuvent plus être mélangés aux ordures dans les sacs gris. La pratique du compostage individuel ou collectif vous permettra de respecter la réglementation. Les services municipaux et les élus se sont rendus disponibles pour épauler les services de la Communauté de Communes qui a la charge de ce service. Pour maîtriser les coûts, elle a fait le choix d'un gros investissement de matériel et d'une collecte en régie moins onéreuse. Les taxes appliquées sur le traitement des ordures ménagères imposent de les réduire drastiquement. C'est à cette seule condition que la redevance pourra être maintenue à son niveau.

Ce petit mot est pour moi l'occasion de vous formuler, un peu en avance, mes meilleurs vœux pour vous et vos proches. Et le temps des Fêtes, rapprochons-nous de l'essentiel, notre famille, nos amis et nos proches, oublions un temps nos tracas, nos rancœurs et souhaitons-nous le meilleur pour l'année qui vient.

*Roland Coutou*

*Maire de Prémian*

## RECTIFICATION ADRESSE

Suite aux réclamations de certaines personnes, l'ajout du nom du hameau a été effectué.

Pour obtenir un nouveau certificat d'adresse, veuillez vous adresser à la mairie ou à l'agence postale.

Nous rappelons aux administrés qui ne sont pas encore venus récupérer leur certificat d'adressage et leur plaque avec leur numéro, qu'elles sont à leur disposition gratuitement à :

**l'agence postale ouverte du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30.**

Cette numérotation est très importante pour les services administratifs, les livraisons et surtout les secours.

## NOUVEAUX HORAIRES

Ouverture de la **mairie** au public

Lundi, Mardi et jeudi 14h à 17h30

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 14h à 17h00

Ouverture de **l'agence postale**

Du lundi au vendredi

de 10h à 12h30

La levée du courrier se fait désormais à **11h30 du lundi au vendredi** et à **11h le samedi**.



**POUR LES RETARDATAIRES, LES BADGES QUI PERMETTENT D'OUVRIR LES COLONNES DES ORDURES MÉNAGÈRES SONT À VENIR RÉCUPÉRER À L'AGENCE POSTALE.**

**POINT FINANCIER 2023**

<b>BUDGET PRINCIPAL 2023 - PRINCIPALES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>DEPENSES</b>	
Charges de gestion générale (Energie, combustibles, carburants téléphone...)	167 797,92
Charges de personnel (Salaires et charges personnel)	287 222,04
Autres charges de gestion courante, atténuation de produits ( indemnités Elus, Subvention assos, crèches...)	47 178,15
Charges financières (Intérêts de la dette)	1 652,57
Charges exceptionnelles	5 000,00
<b>RECETTES</b>	
Produit des services, vente (cantine, indemnité agence postale, coupe de bois...)	79 302,28
Impôts et taxes	252 772,65
Dotations de l'Etat	159 917,75
Autres produits de gestion courante (camping - loyers)	117 379,66
Produits spécifiques (versement Communauté déficit crèche)	15 990,00
<b>BUDGET EAU 2023 - PRINCIPALES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	
<b>DEPENSES</b>	
Charges à caractère général (Electricité, entretien réseaux, taxes ...)	13 031,65
Charges de personnel (Salaires et charges personnel)	33 505,00
Autres Charges de gestion courantes (analyses d'eau, admissions en non valeur)	4 597,33
Taxes versées à l'agence de l'eau	9 460,00
Charges financières (Intérêts de la dette)	4 603,35
<b>RECETTES</b>	
Facturation de l'eau	79 518,01

<b>TRAVAUX - ACHATS DE MATERIEL AFFECTUES EN 2023</b>			
<b>TRAVAUX</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Subvention obtenue</b>	<b>Auto- financement</b>
Mise à jour du schéma directeur alimentation en eau potable	22 325	18 624	3 701
Réfection chemins des Mèdes voie verte, des Palombières et de La Caminade et parking traversée de Prémian	65 477	56 372	9 105
Isolation phonique salle des fêtes, isolation vestiaire du stade, installation électrique, façade local mairie Place Amans	14 660	11 728	2 932
Installation de deux pompes à chaleur et rénovation salle de bain La Caminade, installation panneaux rayonnants Grand Rue	26 546	21 237	5 309
Réfection du secrétariat	7 464	6 631	833
Achat d'un four cantine, cuisine association	2 666	2 666	0
Dénomination des rues	15 696	0	15 696
Carte communale	20 316	0	20 316
<b>TOTAUX</b>	<b>175 149</b>	<b>117 258</b>	<b>57 891</b>



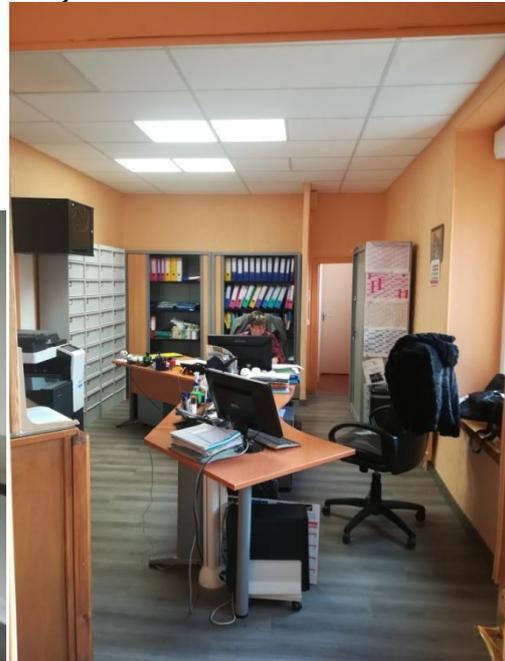
Chemin des Palombières



Salle Polyvalente



Four Cuisine



Secrétariat



Chemin La Caminade



Adressage

# MARCHÉ NOCTURNE 2023

« Dégustons l'été »



Cette 2<sup>ème</sup> édition des marchés nocturnes organisée par la mairie de Prémian et co-financée par la commune et la communauté de commune du Minervois au Caroux a remporté un franc succès ! On pouvait y retrouver de bien jolis étalages de produits et d'objets d'artisans de la vallée avec de quoi se restaurer et s'abreuver auprès des producteurs locaux, le tout dans une ambiance ultra festive assurée par la fanfare prémianaise «Du Monde aux Balkans » le 25 juillet et par le duo SAF-SAF le 8 août. Malgré une météo fraîche et venteuse au mois de juillet, le public était au rendez-vous pour profiter de ces deux marchés nocturnes champêtres au bord du Jaur !



## DE LA GRAINE A LA PLANTE

### Au printemps :

On travaille la terre de notre jardin, on arrache les mauvaises « plantes », on gratte, on retourne, on prépare le sol, ensuite on met des graines de nos récoltes (petits pois, fèves, radis et salade, cucurbitacées, mais aussi des graines des fruits de la cantine (pomme, poire, mandarine), nos tomates cerise se sèment seules d'une année sur l'autre). Quand les plantes poussent on les arrose, mais tous les jours on enlève les escargots et les limaces, les petits gourmands.

On récolte et on mange nos fèves et petits pois semés à l'automne.

### A l'automne :

Cette année on a fait des boutures de rosier et d'hortensia. On coupe les branches de l'année, il faut tailler en dessous d'un bourgeon et au dessus du troisième, ensuite on met la branche dans un pot préparé avec des petits cailloux au fond et du terreau de rempotage.....et maintenant on attend.....

(On mettra aussi en pot les graines des arbres ornementaux du parc et de la place).

Nous allons aussi semer nos graines de fèves et de petits pois, pour les manger au printemps.

En septembre comme notre jardin était très beau, car bien entretenu par les employés de la mairie (cette année Manon et Léo, un grand merci à eux), nous avons pu récolter des légumes : tomates, courgettes, potimarron, et nous avons pu faire une soupe dans la classe maternelle...hummmm, elle était très bonne.

Les enfants de la garderie et Annick



## **Appel à contribution – Mobilisation des friches agricoles**

**La commune de Prémian a besoin de nouvelles forces vives. L'avenir se situe peut-être dans les friches agricoles. Les reconquérir peut permettre l'installation d'agriculteurs pour une production locale. Et vous pouvez y contribuer à cela !**

**Votre terrain s'enfriche ? Vous l'entretenez seulement et ne savez qu'en faire ? Vous avez hérité de terres agricoles qui ont perdu cette vocation ? Vous êtes (ou connaissez) un agriculteur proche de la retraite et vous vous posez des questions sur l'avenir de votre ferme ?**

**Vous seriez alors peut-être prêt à mettre à disposition vos terres (dans des conditions à discuter), à les louer voire à les vendre pour un projet agricole. Terre de Liens a l'expérience de l'accompagnement de propriétaires de terres agricoles et se soucie avec la Mairie de l'intérêt de toutes les parties. N'hésitez pas à contacter la Mairie ou Terre de Liens pour répondre à vos questions.**

Pour en savoir plus :

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Pays Haut-Languedoc et Vignobles, la commune de Prémian a été lauréate d'un appel à manifestation d'intérêt pour bénéficier d'un accompagnement du Pays et de ses partenaires pour un projet opérationnel liant agriculture et/ou alimentation. La commune a identifié plusieurs objectifs :

- Maintenir voire développer l'activité agricole en aidant les agriculteurs : besoins d'extension et/ou de diversification ;
- Favoriser de potentielles installations (reprise, création d'activité) ;
- Analyser les pistes de commercialisation pour ces produits locaux (Prémian et alentours) ;
- Réfléchir à la mise en œuvre d'un projet de transformation de produits alimentaires.

Afin de répondre aux deux premiers objectifs, la mairie et Terre de Liens Languedoc-Roussillon ont organisé une rencontre le 23 novembre 2023 avec des élus, le Pays et des habitants connaisseurs du paysage agricole. L'objectif était d'identifier les terres communales et les friches potentielles pour étudier la possibilité de les remettre en culture.

### **Contact :**

Mairie de Prémian : Roseline Musard, Adjointe au Maire - [grzichis@free.fr](mailto:grzichis@free.fr)

Pays Haut-Languedoc et Vignobles : Sylvie Herpson, Responsable du pôle Développement - [sylvie.herpson@payshlv.com](mailto:sylvie.herpson@payshlv.com)

Terre de Liens Languedoc-Roussillon : Simon Graff, Chargé de mission collectivités - [s.graff@terredeliens.org](mailto:s.graff@terredeliens.org)

## ***Voici un petit rappel à tous les propriétaires de « nos amis les animaux »***

Depuis la rentrée scolaire il y a des déjections dans le parc clos des enfants, sur la place du ramassage

scolaire et dans la cour de l'école de Prémian. Régulièrement les professeurs des écoles et les Atsem ramassent les crottes, surtout de chats, et l'urine reste bien évidemment sur place, les odeurs aussi.

L'hygiène due aux petits est menacée

Nous vous demandons d'habituer votre ou vos chats à la litière à l'intérieur de la maison et de promener votre chien en ayant toujours sur vous un sac plastique afin de ramasser sa crotte quelque soit le lieu où il la fait : sur la place , dans les rues, sur le pont Notre Dame et même dans le parc en contrebas.

Tous, nous avons eu la désagréable expérience d'écraser une déjection sous notre semelle.

Il suffit de faire prendre à nos animaux de compagnie les bonnes habitudes et ainsi nous pourrons respecter, les jeux d'extérieur des enfants, ainsi que tous les habitants.

Le parc clos et la cour de l'école sont strictement interdit à tous les animaux.

L'identification des chats et des chiens est obligatoire, elle est effectuée par le vétérinaire par puce électronique ou tatouage pour l'inscription au fichier national des carnivores domestiques. Article L-212-10 du code rural, Août 2012.

L'équipe municipale de Prémian vous remercie de participer à l'effort commun d'un village plus propre

## **DEMOGRAPHIE**

### **Naissances :**

- Mathéo PENARROYAS
- Julia BARTHES
- Martin BAUWENS
- NGOMO Katalya

### **Mariages :**

- Pascal COUTOU et Anaïs ROUANET
- François PICAUD et Catherine VUITON

### **Décès :**

- Monsieur SANCHIS Joseph
- Madame VOILLARD Jeannine
- Monsieur BELOT Daniel
- Monsieur DE BEULE André
- Monsieur ROZE Jacky
- Monsieur VILLAR Jesus

## ERRE

L'association des maires ruraux de France a récemment alerté les communes rurales de France sur le problème des violences conjugales, elle met en place le dispositif « **ERRE : élu e rural e relais de l'égalité** »

"En France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint, ou de son ex-conjoint. Même si des progrès ont été faits depuis ces dernières décennies sur l'égalité entre les femmes et les hommes, des inégalités de faits sont toujours visibles, les féminicides étant la partie émergée de l'iceberg des inégalités de genre.

Ces situations sont d'autant plus compliquées à quitter lorsque les victimes se trouvent en ruralité. Le manque d'accès à l'information, des moyens de mobilité limités, la dépendance économique du conjoint violent, sont des facteurs beaucoup plus présents que dans les villes de France. Les milieux ruraux sont reconnus comme étant des amplificateurs d'inégalités, ERRE vise à inverser ce processus, en palliant aux obstacles de la ruralité. Les petites communes, peuvent de part leur accessibilité politique, agir plus rapidement et efficacement que dans les grandes villes."

La commune de Prémian a désigné deux référentes communales qui seront formées essentiellement à l'écoute et l'orientation des personnes en difficulté.

Tout entretien est anonyme et strictement confidentiel.

Plusieurs solutions :- s'adresser à **la mairie de Prémian**,

- appeler **le service solidarité départemental** aux heures et jours ouvrables 04 67 97 36 90,

- **17 police secours**,

- **3919 violences femme info**, numéro national anonyme et gratuit qui répond

7j/7 et 24h/24

Ne restez pas seul e devant une situation de violence

**CETTE ANNÉE NOUS AVONS EXPÉRIMENTÉ L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

**-DE MINUIT À 6H DU MATIN, DU 1 JUIN AU 31 OCTOBRE**

**-DE 23H À 6H DU MATIN, DU 1 NOVEMBRE AU 31 MAI .**

**SAUF DURANT LES FESTIVITÉS LE VILLAGE RESTE ÉCLAIRÉ.**

**LA BELLE ÉCONOMIE FINANCIÈRE RÉALISÉE PERMET DE FAIRE FACE À LA HAUSSE DES TARIFS DE L'ÉNERGIE. NOUS REMERCIONS VIVEMENT TOUS LES HABITANTS DE PRÉMIAN QUI ONT TOUS ÉTÉ COMPRÉHENSIFS.**



Voici Styx le chat tout gris et Bidou le chat aux yeux bleus, deux chatons abandonnés dans le village.

La mairie les a récemment fait stériliser et identifier, ils sont maintenant candidats à l'adoption. Une âme charitable les a recueillis, nourris et éduqués mais cette personne ne souhaite pas les garder.

Styx et Bidou sont 2 mâles d'environ 7 mois, ils sont très affectueux et attendent impatiemment un ou une propriétaire.

### Louis Gabanon dit Loulou a soufflé sa 100<sup>e</sup> bougie

Louis Gabanon, affectueusement surnommé *Loulou* est né le 28 février 1923 à Prémian.

Après ses études, il exerce le métier de peintre-tapissier avec son père Arsène Gabanon (qui fut maire de Prémian pendant 17 ans) tout en gérant la propriété familiale.

Il se marie en 1953 avec Pierrette Théron qui nous a quittés récemment. Dans les années 60, il ouvre avec Pierrette une buvette tabac-presses et articles de pêche et station essence.

Il prendra en 1982 une retraite bien méritée. Sans enfant, son épouse et lui ont voyagé dans de nombreux pays.



## L'école de Prémian



La rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions. L'école a repris avec des petits effectifs, qui restent stables : 12 élèves en cycle 1 (classe maternelle) et 12 en cycle 3. 3 nouveaux élèves vont arriver en novembre ainsi que 4 TPS en janvier 2024. L'école de Saint-Etienne d'Albagnan, dirigée par Régis Lugan, accueille 13 élèves en cycle 2. Notre RPI devrait ainsi compter 39 enfants en 2024, ce qui est encourageant pour l'avenir de l'école.

Les enseignants restent les mêmes : Claire Bourhim (accompagnée d'Annick Petit-Maillet, ATSEM) en cycle 1 et Roland Coutou en cycle 3. Un poste d'enseignant remplaçant (pour le secteur) a été créé sur l'établissement ; Salomé Ayrat en est titulaire.

### **Les temps forts de cette année seront :**

- Le projet musical « Chansons des cinq continents » (en lien avec les Jeux Olympiques) porté par l'Association prémianaise « Ca va jazer ». Les intervenants Sophie Dagueneu (en chants, percussions et danses latines et swing) et Yves Mondon (apprentissage de la flûte) accompagneront les élèves des deux écoles. Un spectacle est prévu en fin d'année, à la salle du Fil des Arts, en présence des parents d'élèves et partenaires du projet. L'école est reconnaissante envers les artistes et associations de leur aide et de l'enrichissement culturel qu'ils nous offrent ainsi que l'APEPS et les mairies de leur aide financière, le Fil des Arts pour son aide logistique.
- Le séjour de ski des élèves de cycle 3, prévu à Porte Puymorens, du 15 janvier au 19 janvier.

### **Mais l'école reste aussi engagée dans plusieurs projets :**

- La Semaine du Goût en octobre. Les boulangers de Prémian ont proposé aux enfants de découvrir différents saveurs (cakes variés) et de créer leur pizza personnalisée. Les élèves ont beaucoup apprécié cette journée et remercient Betty et David.
- Un projet d'éducation scientifique et artistique, Arboebio, sur le thème « L'eau dans tous ses états » est proposé par l'Inspection Académique. La démarche de ce projet est d'inciter les élèves à observer, expérimenter, mais aussi représenter les mouvements de la matière selon différentes techniques graphiques, picturales, en volume... En janvier, un artiste interviendra dans les classes afin d'apporter un nouvel éclairage : photographies et représentations des reflets de l'eau.
- Le relais de la flamme olympique, petit projet sportif visant à initier les élèves à l'esprit olympique : partage et action collective, avec notamment le relais d'une flamme symbolique entre les écoles de la vallée, et des épreuves adaptées proposées par chaque école à la suivante.
- Le Regroupement du Somail (écoles de Riols, Prémian et Saint-Etienne d'Albagnan), qui déclinera lors des 3 rencontres le thème de « L'environnement et des ressources locales » (sujet de portée écologique et éducative).

- L'organisation d'une journée de création et d'entraide entre les cycles de l'école et du RPI : journée de la peur en octobre, spectacle de Noël le 22 décembre (en présence des parents), journée crêpes en février, journée Carnaval le 22 mars, journée « chasse aux trésors » en avril, kermesse le 28 juin.
- Sortie à la bibliothèque (une fois par mois) pour un accès plus riche à la culture et aux livres. Merci à Christine et Nicole.
- Le jardin d'école et les élevages : Le jardin est fortement investi par les enfants présents à la garderie. Les élèves de cycle 1 y participent ponctuellement: plantations, observations, cueillettes (initiation aux cultures, compréhension de la vie végétale et des insectes), culture des champignons, accueil temporaire d'un lapin cette année.

L'école souhaite aider les enfants à s'épanouir, les inciter à apprendre, éveiller leur curiosité au quotidien et à travers ces projets.

## CA VA JAZZER

### association Prémianaise

CA VA JAZZER A POUR BUT DE PROMOUVOIR LA CULTURE MUSICALE DANS LA VALLEE

elle déploie ses actions en 3 volets :

1° VOLET PEDAGOGIQUE ( projets musicaux dans les écoles)

2° ORGANISATIONS DE CONCERTS (concerts « Au fil du Jazz », marchés, festivals... )

3° ECOLE DE MUSIQUE et FANFARE



La fanfare « DU MONDE AUX BALKANS » lors d'une fête en AOUT dernier

Son répertoire est varié il s'étend de la musique des Balkans , au jazz en passant par des chants traditionnels et un beau détour par les musiques latines sans oublier le swing.

Les fanfarons répètent les morceaux anciens et nouveaux tous les mardis dans les locaux du Fil Des Arts.

# **OLD (obligation légale de débroussaillage)**

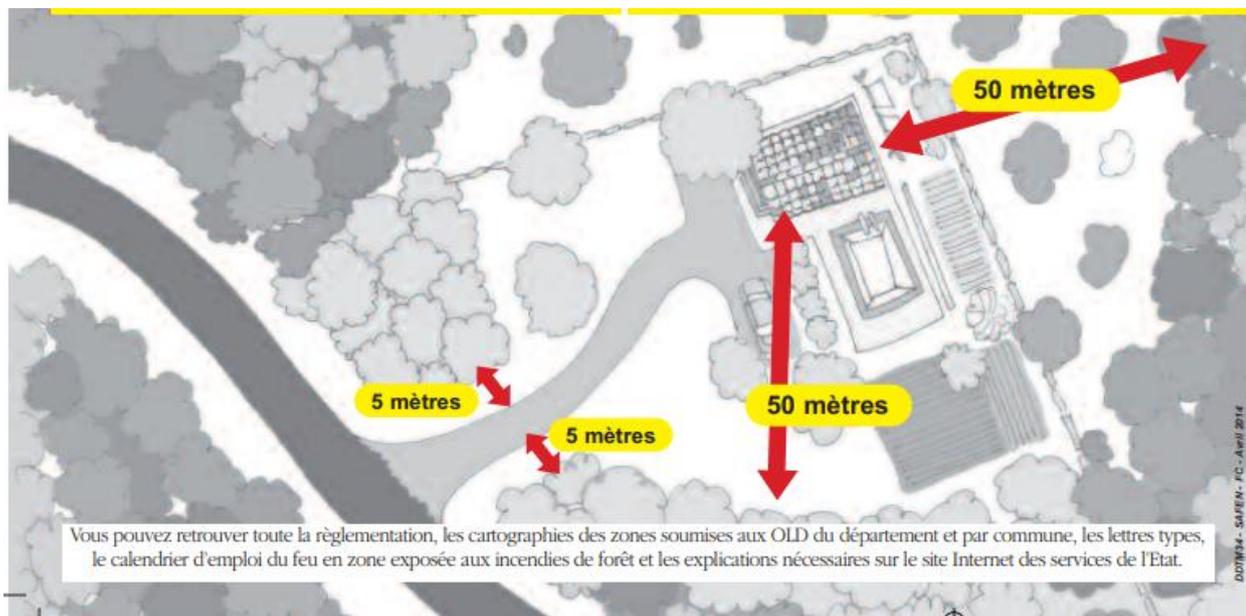
Notre commune est classée depuis 2013 risque incendie global moyen. C'est à dire que les propriétaires de bâtiments situés à moins de 200m d'une forêt ont l'obligation de débroussaillage

**Pourquoi devez-vous débroussailler :**

En débroussaillant, vous contribuez à :

- Protéger** la forêt et les espaces naturels combustibles;
- Eviter** que les flammes n'atteignent votre habitation;
- Sécuriser** les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillage est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier. Il est défini comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal.



En règle générale le propriétaire doit débroussailler ( ce n'est pas un défrichage) sur une profondeur de 50m autour de sa maison même s'il empiète chez le voisin , il doit alors lui demander l'autorisation, cette distance permet aux pompiers en cas d'incendie de travailler en sécurité.

Une réunion publique commune à St Etienne d'Albagnan et Prémian sera organisée

**le mardi 23 janvier 2024 à 18h à la salle polyvalente de Prémian.**

Les spécialistes de la DDTM , l'ONF et le SDIS viendront répondre à vos questions.

**Donnez du peps à vos neurones**

A Prémian nous avons initié le programme "La tête et les jambes" financé par la CFPPA Hérault. Ces activités gratuites et ouvertes à tous les seniors, ont réuni de 17 à 11 personnes. Ce programme proposait des sorties et des ateliers de stimulation de la mémoire avec comme thème : le patrimoine et l'environnement local pendant 8 semaines, les mardis matin d'octobre à novembre 2023.

L'objectif était de proposer aux participants d'acquérir des techniques de mémorisation et de stimuler leur concentration lors de ces ateliers hebdomadaires.

Les sorties ont permis de s'imprégner du patrimoine local :

- l'histoire de Prémian avec le parcours "Au fil des rues",
- le textile et l'industrie lainière avec la visite du musée de Labastide Rouairoux ,
- les sonnaillles avec le musée de la cloche d'Hérépian
- la stèle des déportés de Riols et Prémian: témoin de l'histoire des proscrits de 1851-52.

Dans la salle des associations nous avons fait des jeux de mémoire sur la végétation des Hauts cantons et de la garrigue.

Un jeu de l'oie par équipe pendant la dernière séance a aussi permis de stimuler notre mémoire sensorielle. (odorat notamment)

Devant l'enthousiasme des participants-es qui regrettaient la fin des activités, certaines vont se retrouver pour se balader ensemble, et notre association proposera une sortie ou un atelier par mois à partir du printemps 2024 pour garder le lien créé entre eux-elles.

Catherine Dartigue

Animatrice et coordinatrice des projets Sud loisirs





# Au Fil Des Arts

## Centre culturel et artistique

La culture en partage Prémian (34)

Prochains Événements à Prémian :

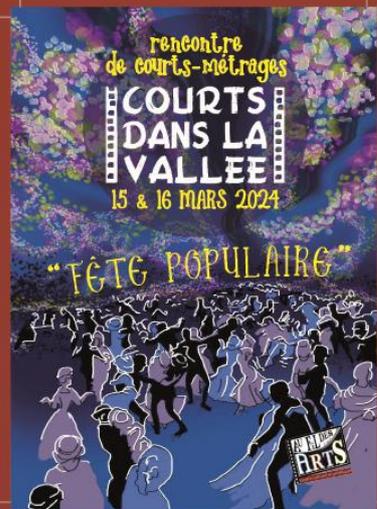
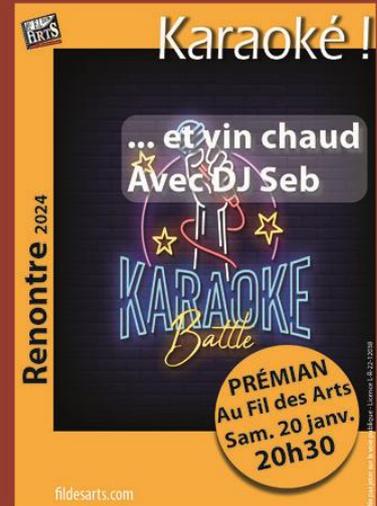
- Samedi 2 décembre 14h-18h :  
**Ateliers Brico-Kdo**
- Dimanche 3 décembre à 17h :  
**Ciné Classic «Riz amer»**
- Mercredi 13 décembre à 20h30 :  
**Cinéma «Armageddon Time»**
- Mercredi 17 janvier à 20h30 :  
**Cinéma «La famille Asada»**
- Samedi 20 janvier à 20h30 :  
**Soirée Karoké et vin chaud avec DJ Seb**
- Samedi 2 mars :  
**Journée Danse parents-enfants**
- Vendredi 15 et samedi 16 mars :  
**Festival Courts dans la Vallée**
- Samedi 23 mars :  
**«Le Printemps des poètes» Journée Poésie**
- Samedi 30 mars :  
**Journée Magie parents-enfants**
- Samedi 13 avril :  
**Journée Échanges de plants**
- Samedi 27 avril à 19h :  
**Concert Jazz «You Rascal Band»**
- Vendredi 24 mai :  
**AG de l'association Au Fil des Arts**
- Vendredi 9 et samedi 10 août :  
**Festival Culturalité**

Et plein d'autres bons moments encore...

*Sous réserve de modifications.*

Pour plus d'information et billetterie en ligne rendez-vous sur notre site internet [www.fildesarts.com](http://www.fildesarts.com), passez nous rendre visite, consultez notre affichage ou notre livret à paraître en janvier.

Un grand merci à nos partenaires institutionnels et associatifs qui continuent à œuvrer avec nous pour le développement de la culture en milieu rural.





L'association LE MERCADAL, qui vient de célébrer son 35<sup>ème</sup> anniversaire a, cette année encore, offert à ses 112 adhérents et à ses nombreux sympathisants un programme de qualité.

Le 11 février un thé dansant fut proposé qui regroupait 74 participants. La musique était assurée par Alicia Royer. Café, thé, crêpes et pâtisseries 'maison' ont régalé les convives qui se sont vu offrir, en soirée, l'apéro accompagné de saucisses grillées au bbq. Une belle surprise appréciée de tous.

Le 18 mars 2023 se tenait notre Assemblée Générale qui réunissait soixante treize adhérents. Comme chaque année, s'en est suivi un repas dansant, animé par le Trio Salvador, organisé à la salle polyvalente pour le plus grand plaisir de tous.

Notre Loto pascal du 1<sup>er</sup> avril a une fois de plus connu un beau succès avec pas moins de 90 participants

Le 23 mai, notre sortie de printemps nous a menés à l'abbaye de Sylvanès, puis dans les Gorges des Rases du Tarn pour le déjeuner. La visite des caves et de la ville de Roquefort a clôturé cette belle journée, à laquelle ont participé 49 adhérents dont 8 de La Salvetat.

Le 13 mai, nous avons organisé un second thé dansant. Le musicien pressenti étant défaillant, nous avons dû assurer la musique avec les moyens du bord, et l'après midi fut néanmoins une réussite de l'avis général des 66 participants.

Un second repas dansant fut proposé le 10 juin réunissant 72 personnes. Musique assurée par Pierre DURAND.

Notre voyage annuel du 19 au 23 mai en Espagne (Peñíscola, Morella, Valence et la route des orangers) a enchanté les 37 personnes qui ont participé à cette belle échappée; avec une conclusion magique, la visite d'un champ d'oliviers millénaires.

Le 7 octobre, notre dernier repas dansant de l'année avec 73 participants et la musique assurée par Sardie Sixties fut une vraie fête ! Beaucoup de monde sur la piste...

Un thé dansant est prévu le 2 décembre avec aux commandes Duo Melody's qui devrait réunir environ 85 participants.

Et bien sûr, chaque mercredi de 14 à 18 heures, l'équipe de BELOTE se retrouve pour des après-midi de jeu animé, agrémentés d'une pause café riche en gâteaux 'maison'.

Enfin notre prochaine Assemblée Générale se tiendra le 10 février 2024 à la salle polyvalente, le centre culturel étant en travaux. Il faut que les adhérents et futurs adhérents aient à l'esprit qu'en 2024 il y aura une refonte complète du comité exécutif de l'association. En effet, le bureau actuel, comme il l'avait annoncé lors de la précédente assemblée, ne se représentera pas pour un nouveau mandat. Il va falloir des bonnes volontés pour assurer la continuité de notre association. Tous les postes sont vacants, cependant il y a un candidat à la présidence et un candidat au poste de trésorier. Il faut trouver un(e) volontaire pour le poste de secrétaire (word & excel compatible). A ce jour rien n'est gravé dans le marbre, toutes les candidatures seront les bienvenues; n'hésitez pas à prendre contact avec les membres de l'actuel bureau.

En attendant, nous souhaitons à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



# BIBLIOTHEQUE

Cette année nous avons pu informatiser la bibliothèque, le Département de l'Hérault nous ayant doté d'un ordinateur nous avons mis en place un logiciel permettant la numérisation du fond de livres, tâche que nous sommes en train d'effectuer.

Nous disposons d'un accès internet et d'un mail [bibliotheque@premian.fr](mailto:bibliotheque@premian.fr), par lequel vous pouvez nous écrire pour des réservations. Si un roman ou un documentaire que nous n'aurions pas vous intéresse, nous pouvons vous le faire parvenir via la médiathèque de Pierre Vives à Montpellier. N'hésitez pas !

De nouveaux livres sont à votre disposition à la *bibliothèque rue des jardins*. Vous pouvez venir les consulter, les emprunter. **Nous sommes ouverts le lundi de 17H00 à 18H00 et le Mercredi de 16h00 à 17H00.**

Vous trouverez ci-après quelques titres parmi d'autres à découvrir :

## Documentaire

Le guide de l'auriculothérapie : Raphaël Nogier

20 plantes multi-usages pour devenir autonome : Caroline Calendula

Chefs-d'œuvre des musées de Marseille

## Album enfants

Mon tout petit Germano : Zullo

Ma maison : Byron Barton

Grand chat, petit chat : Silvia

## Bandes dessinées adultes

Amertume apache –lieutenant Blueberry : Joann Star

Miami-Tyler Cross : Fabien Nury

Bonny and Pierrot Les vieux fourneaux : Lupano

## Bandes dessinées jeunesse

Photo fatale- Marion Duval : François Delecour

Les frères Pujol- Les frères Pujol en classe verte

Joyeux channiversaire- Garfield : Jim Davis

## Documentaires jeunesse

Découvre le Street art : Caroline Desnoëttes

L'argent : Alexia Delrieu

Des histoires de monstres pour réfléchir : Isabelle Włodarczyk

## Romans

Faites attention à moi : Alyssa Scheinmel

Les soleils de l'hiver : René Barral

L'aménagement du territoire : Aurélien Bellanger

A bientôt à la bibliothèque !

L'équipe des bénévoles

## Vous avez un projet de ravalement de façade ?

En complément de la politique de l'Habitat le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est engagé dans une opération façade depuis 2008. La communauté de communes du Minervois au Caroux participe au financement des travaux ainsi que le conseil départemental de l'Hérault et la région Occitanie. Le périmètre d'intervention consultable en mairie ou auprès du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Pour être éligibles les immeubles doivent :

- Etre dans le périmètre
- Avoir une ou des façades visibles de l'espace public
- les travaux doivent être réalisés par des professionnels et respecter le cahier des charges de l'opération

Cette subvention est cumulable avec les subvention Anah, et Fondation du Patrimoine. Les propriétaires éligibles aux aides Anah peuvent bénéficier d'une majoration de subvention.

## Habiter au Pays

## Vous avez un projet d'amélioration de l'habitat ?

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles porte une politique de l'habitat depuis 2007. Un Programme d'Intérêt Général est en cours et permet d'aider les propriétaires occupants (sous condition de ressources ) et les propriétaires bailleurs à améliorer leur logement.

Les 4 axes d'intervention de ce programme sont :

- Lutter contre la précarité énergétique
- Lutter contre le logement indigne
- Adapter le logement aux personnes en perte d'autonomie
- Développer le logement locatif

Cette subvention est cumulable avec les subvention dans le cadre de « Colorons le Pays », de la Fondation du Patrimoine.

Contact : 04 67 38 11 10

**Ne pas démarrer les travaux avant d'avoir l'accord de subvention.**

**Vigilance !**

**Tout propriétaire faisant l'objet d'un démarchage doit le signaler à la mairie ainsi qu'à la gendarmerie la plus proche de son domicile.**

**Aucun démarchage lié à ces dispositifs**



- Guichet Rénov'Occitanie

Vous avez un projet de construction ou de rénovation.

Vous cherchez un accompagnement précis et indépendant sur les économies d'énergie, l'efficacité énergétique du bâtiment, les solutions techniques et les aides financières.

Le guichet Rénov'Occitanie du Pays Haut Languedoc et Vignobles peut vous aider.

Le Guichet Rénov Occitanie accompagne les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique de logement. Ce conseil, neutre gratuit et indépendant peut être dispensé par téléphone ou sur rendez-vous.

Pour contacter le guichet Rénov Occitanie du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- Par téléphone : permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 au 04 67 38 11 10 (tapez 1)
- Par internet : formulaire de contact « Contacter le conseiller en rénovation énergétique » sur <https://www.payshlv.com/contacter-le-conseiller-en-renovation-energetique>
- Par email : [conseiller.renov@payshlv.com](mailto:conseiller.renov@payshlv.com)

Pour rencontrer le conseiller :

- Accueil sans RDV : les lundis de 9h à 12h à Bédarieux
- Accueil sur RDV : les mercredis et vendredis de 14h à 18h

*(cette organisation peut être modifiée en fonction des contraintes internes du service)*

Guichet Rénov Occitanie du Pays Haut Languedoc et Vignobles

1 rue de la république

34 600 Bédarieux

Plus d'informations sur [www.renovoccitanie.laregion.fr](http://www.renovoccitanie.laregion.fr) et [www.payshlv.com/renovoccitanie](http://www.payshlv.com/renovoccitanie)

Ce projet est cofinancé par la Région Occitanie et le Département de l'Hérault.

### **Pour toutes questions juridiques** concernant le logement, locataires ou bailleurs, l'ADIL

met un numéro à votre disposition pour vous aider

04 67 55 55 55 le second vendredi de chaque mois de 9H à 12H30.

### **Besoin d'un conseil architectural ?**

Le Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement vous reçoit sur rendez-vous les derniers vendredis de chaque mois au 01, rue de la voie ferrée dans les locaux du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Tél : 04 99 133 700



Pour les nouveaux arrivants, merci de vous présenter au secrétariat afin de récupérer :

- La fiche RGPD (*Règlement Général sur la Protection des Données*) pour une diffusion rapide d'information (coupure d'eau par exemple ...)
- Le contrat d'abonnement de l'eau

## **SOUVENIR FRANÇAIS 2023**



*Début décembre 2022 une invitation portant ordre du jour était adressée aux 100 adhérents fixant au samedi 18 février 2023 à 16h l'Assemblée Générale à la salle polyvalente de Prémian. 39 adhérents ont répondu à cette invitation une trentaine de pouvoirs représentaient les excusés, le quorum atteint, l'assemblée a pu délibérer.*

*Les représentants de la délégation de l'Hérault se sont excusés au dernier moment. Mr. le Maire de Prémian Roland COUTOU ainsi que Mr Jean-Marc SALEINE Maire de Riols adhérents eux aussi, présidaient cet événement sans oublier Mr Hubert BARTHES Maire Honoraire.*

*Après les salutations et remerciements d'usage je fais observer une minute de silence en hommage aux adhérents disparus en cours d'année.*

*Lecture est donnée du compte rendu moral par la secrétaire Mme Hermine SENEGAS : adopté à l'unanimité. Mme Françoise BLADIOL, nouvelle trésorière, fait état du compte rendu financier : adopté à l'unanimité par l'assistance. A souligner : 100 cotisations ont été encaissées ainsi que 9 abonnements à la revue.*

*La sortie annuelle «Découverte au cœur du Larzac» a eu lieu le jeudi 15 juin 2023. Départ de Prémian à 7h45 des 43 participants en direction de Bédarieux, Lodève pour un arrêt au mémorial de La Pezade sur le plateau du Larzac où nous attendaient Mme Le Maire de la Couvertoirade Maryse ROUX ainsi que Marie José ESTEVE qui se joignait à nous en revenant de Mende.*

*Devant la stèle et croix à la mémoire des 23 résistants du Maquis Saint Africain Paul Clé tombés sous les balles des allemands le 22 août 1944. Ces jeunes gens appartenaient à la section sabotage (armée secrète) chargée de la mise hors d'usage des ponts et abattage d'arbres. 15 de 2 moins de 24 ans et 4 de 32 ans des environs du Tarn et de l'Hérault. 24 croix entourent la stèle dont 1 d'un soldat américain. Dépôt de gerbe, recueillement et remise de décorations à 2 fidèles quêteurs : Maryse et Jean-Pierre GUALDE absents lors de l'assemblée générale.*

*Nous poursuivons notre route jusqu'à la Couvertoirade, magnifique petit village au cœur du plateau du Larzac. Vers 10h30, une guide nous fait découvrir toutes les beautés cachées de ce joyau du XXIIe et XIVE siècles.*

*Nous avons admiré le château des Templiers, unique en France, et flâné dans les ruelles bordées d'échoppes et d'hôtels particuliers. Cette balade terminée, nous nous dirigeons vers le domaine de GALLAC où nous attend un excellent repas au cours duquel nous fêtons l'anniversaire de Brigitte BOYER.*

*Après le déjeuner vers 15h45, départ vers un autre village médiéval Sainte-Eulalie de Cernon dont la commanderie des Templiers du Larzac est l'un des mieux conservé de France et ouverte au public. Le diaporama nous a appris tout ce qui concernait l'histoire des Templiers. Cette plongée au temps des Croisades terminée, nous reprenons la route pour une arrivée à Prémian vers 19h30 après une journée bien remplie.*

*Au cours de l'assemblée nous avons remis une médaille à Thierry BESSIERES, porte-drapeau depuis de nombreuses années et à nos quêteurs et quêteuses Brigitte BOYER et Robert CALAS. J'en profite pour*

*remercier tous ces bénévoles pour leur disponibilité et leur persévérance qui nous a permis de collecter 160€. Merci aussi aux donateurs.*

*La secrétaire a lu un poème de Pierre Villalonga (grand résistant ami de Paulou) «Marie», écrit en 1992, et j'ai terminé par «La paix de toutes les couleurs» du même auteur en 2006.*

*Après l'avoir trouvé dans une revue, j'ai partagé avec l'assemblée «l'histoire du drapeau français».*

*Nous envisageons de sécuriser «la baraque des gardes» en remplaçant fenêtre et volets. Bruno BESSIERES a fait un devis de 2400€ pour effectuer ce travail. Nous allons essayer de demander une aide à la délégation ainsi qu'à la municipalité si c'est possible.*

*Nous n'avons pas encore choisi le lieu de la sortie 2024. J'espère que nous serons en mesure de vous en parler à la prochaine assemblée générale le samedi 24 février 2024 à 16h à la salle polyvalente de Prémian.*

*Comme d'habitude, la séance s'est terminée vers 18h30 dans la convivialité. Merci de votre présence, venez nombreux à la prochaine.*

*Marie-José BARTHES*



## Où vont se situer les colonnes à ordures ménagères de Prémian ?

A compter du 01/01/2024 nous aurons **7 points d'apport volontaire PAV** .

Toutes les poubelles grises auront disparu.

Au même endroit vous trouverez comme vous en avez maintenant l'habitude :

- la colonne des emballages en plastique, métalliques, des cartons et briques alimentaires, et de tous les papiers.
- la colonne dédiée au verre
- et là **NOUVEAUTE** la colonne à ordures ménagères résiduelles qui s'ouvrira avec votre badge.

Situation des points d'apport :

**Place Maurice Amans**

**Juste après le n° 83 Rte de Bédarieux**

**Rte du Poujol à côté du cimetière**

**Rte de Bédarieux à Coumeilho**

**Rte de St Pons entre le restaurant l'Esclop et la rue du pont Notre-Dame**

**Au carrefour de la gare, du chemin de la Léoune et de la piste verte Passa Pais**

**Au carrefour de la piste verte Passa Pais et du chemin des Mèdes**

**Une colonne OM en plus située sur la place du village.**

Petit rappel : votre badge permet d'ouvrir l'une des 200 colonnes OM installées sur les 36 communes de la communauté des communes du Minervois au Caroux . Vous pouvez donc choisir celle qui vous est le plus pratique.

**Les biodéchets** ( épluchures, restes de repas) ne doivent plus être mis dans les sacs d'ordures ménagères résiduelles également à compter du 01/01/2024.

- La com com propose des composteurs individuels, à mettre chez vous.
- La mairie a placé 2 composteurs collectifs, rue des jardins, elle vous invite à les utiliser.
- Les habitants d'Ichis se sont organisés pour en mettre un, sur la place du hameau, vous pouvez faire de même il suffit d'en faire la demande à la com-com et de désigner 2 responsables.

A Ichis aucune nuisance olphactive, ni animal parasite constaté à partir du moment où le compost est recouvert de broyat. C'est le rôle du responsable de vérifier qu'il y ait toujours du broyat à disposition.





***Monsieur le Maire et le Conseil  
Municipal vous convient à célébrer la  
nouvelle année le  
vendredi 12 janvier à 18h30***

